

RISQUES LIÉS A L'EXPOSITION A L'AMIANTE -

Encadrant SS4 Tech

AREG005Tech

Vous travaillez dans le bâtiment ? Cette formation est pour vous !

Public Concerné

Tout personnel d'encadrement, employeur et tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques

Objectifs

Effectuer l'analyse critique d'un repérage de l'amiante pour évaluer les risques.

Choisir, savoir utiliser, assurer la maintenance et entretenir les équipements de protection collective (EPC) adaptés en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail.

Etablir des consignes relatives aux conditions d'utilisation.

Connaître les risques liés à l'exposition au risque amiante.

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits.

Définir des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.

Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source.

Établir un mode opératoire à intégrer au plan de prévention et de le faire appliquer.

Les + métier

Formation préalable pour une personne ayant une responsabilité au niveau de la prise de décision, de l'organisation et de la mise en œuvre pour son personnel pouvant être exposé à l'amiante.

Qualification Intervenant(e)s

Formateur expérimenté validé par un certificat INRS OPPBTP de moins de 3 ans.

Moyens pédagogiques

Méthode interactive incluant des exposés et des échanges sur les expériences vécues, des études de cas, des films et des travaux pratiques sur la plateforme pédagogique.

Pré Requis

Avoir plus de 18 ans, maîtriser la langue française (si non nous contacter pour formation avec un interprète).

Aptitude médicale au poste de travail de moins de 3 mois (selon l'arrêté du 23 février 2012)

Parcours pédagogique

Le risque Amiante :

- Caractéristiques, propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé.
- Effet synergique du tabac.
- Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante.
- Les exigences de la réglementation liées à l'interdiction de l'amiante.
- Les risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés et la protection des travailleurs.
- Surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs.
- Les règles de la prévention des risques : "Droit de retrait" en cas de danger grave et imminent et les règles spécifiques à la prévention du risque amiante.
- La réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés.
- Les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante et les documents exigibles lors de toute intervention et l'utilisation pour évaluer les risques.
- Les régions comportant des terrains amiantifères.
- Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante.
- Les responsabilités pénales encourues en cas d'infraction aux obligations de la prévention des risques. Les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits. Aspects théoriques des principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source.

Mise en pratique sur un chantier école :

- Réaliser l'évaluation des risques quelle que soit la situation spécifique liée à chaque opération.
- Analyse critique d'un repérage amiante .
- Choisir de définir les moyens de la maintenance des équipements de protection collective et individuelle adaptée en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du chantier.
- Rédiger des notices de postes, choix des méthodes de travail et des modes opératoires s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS.
- Etablir les consignes d'entretien et de remplacement de ces équipements.
- Identifier les limites d'efficacité des EPI.
- Définir les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets et les faire appliquer.
- Identifier les situations d'urgence, définir les conduites à tenir et les faire appliquer.



Ensemble, préparons VOTRE avenir

Modalités d'évaluation

Evaluation théorique : 20 minutes

Evaluation pratique : 1 heure en continu

Modalités d'Accessibilité

SCIO Conseil et Formation est un Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap'

Durée

35.00 Heures **5** Jours



Contactez-nous !

NICOLAS JOEL
PRESIDENT

Tél. : 0180730450
Mail : joel.nicolas@scio.fr



Code CPF
237240